

ACADÉMIE D'ARCHITECTURE

JURY DU CONCOURS PRIX TONY GARNIER CONCOURS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE URBAINE

PRIX 2026 - 2° DEGRÉ

Audition des candidats

Séance du Jeudi 15 Janvier 2026

Membres du Jury présents

Florence CREPU
Natalia IZARET-TIMANTSEVA
Pascale JOFFROY
Marie-Marie PENICAUD
Emmanuel REDOUTEY
Rodo TISNADO
Bertrand de TOURTIER Président

Membres du Jury excusés

Maxime FERRARI Lauréat du Prix 2025
Wladimir MITROFANOFF
Jean-Claude RIGUET

DECISIONS DU JURY

Le Jury du Prix Tony GARNIER 2026 a auditionné la présentation des programmes et des propositions d'études des 6 candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature évalués lors de la séance du 1° Degré du 4 Décembre 2025.

A l'issue des entretiens sur ces programmes et les intentions de projets et en fonction de la qualité des sujets en puissance par rapport aux critères d'évaluation définis au 1° Degré,

- . pertinence et actualité du thème d'étude générale
- . contenu et argumentation du programme
- . précision de la délimitation de l'intervention
- . qualité de la communication sur la problématique proposée

les 3 meilleures propositions d'études et de projet ont été retenues pour le 3° Degré, conformément au règlement du concours.

CANDIDATS NON RETENUS

Malgré l'intérêt et l'actualité des questions urbaines étudiées, les trois candidatures suivantes ne sont pas retenues pour le 3° Degré du concours:

Sarah BOCQUET - Arch. DE. ENSA Versailles

France. Modification de la Loi littoral.
Etude générale des modifications d'application au territoire national
et étude de cas de sites soumis à l'érosion.

Hugo ROOS - Arch. DE. ENSA Strasbourg

Candidat absent excusé. Projet non présenté
Schiltigheim. L'Espérance. Quel avenir pour l'industrie brassicole alsacienne. Projet d'application opérationnelle à une friche industrielle entre héritage et renouveau.

Raphaël TETREAULT-BOYLE Arch. DE. ENSA Paris Malaquais

Paris. Inventer les toits.
Recherche d'équipement agro-sociologique et écologique des superstructures urbaines et application au secteur de l'Opéra Bastille, lieu de la coulée verte.

**CANDIDATS RETENUS POUR LE 3^o DEGRE
FINAL DU 26 MARS 2026**

Pour les candidats admis à présenter le projet définitif en vue de l'attribution du Prix Tony GARNIER 2026 le Jury a précisé contractuellement en séance les limites de chaque étude et les prestations à effectuer.

En dernière page sont prescrites les prestations communes aux trois candidats, documents de présentation et ordre de passage du Jury.

Octave BONNARD - Arch. DE. ENSA Lyon

Lyon. Franges portuaires productives et habitées du Port Edouard Herriot à Gerland.

Etude des relations de la ville et du fleuve, du port et du parc, autour du site du stade Tony Garnier, et des nouvelles relations contextuelles.

Il faudrait élargir la réflexion sur la continuité des propositions de reconversion avec le plan d'urbanisme à long terme: données urbaines contraintes et flexibilité du montage progressif du projet, dans ses relations environnementales et fonctionnelles.

Quelle vocation engagée pour l'amélioration de la fonction portuaire, la densité et la mixité optimales de l'habitat, et l'architecture des espaces publics générant la forme urbaine future.

Baptiste BOUCHEZ et Julien CARTON - Arch. DE ENSA Rouen

Dunkerque. Mille pas puis la mer.
Reconversion d'une presque-île industrielle en centre ville, entre plaine agricole et mer urbanisée, appliquée au site du môle 1.

Etude des relations port-ville, des conséquences du master-plan et du rapport au paysage et au littoral.

Des propositions sont à faire pour les types de mixité du programme, maintenant l'identité urbaine du lieu, ainsi que la gestion des relations et des transports.

Le projet urbain définira les orientations, les dispositions et les conditions d'application, ainsi que la flexibilité de la réalisation par rapport aux diverses opérations successives. Il serait notamment utile d'étudier le guidage et l'encadrement de la mise en oeuvre de cette perspective d'espace urbain nouveau.

Des références d'intervention paysagère de situations semblables pourront y contribuer.

Victor DUCASTEL - Arch. DE. ENSA Paris Est

Honfleur. Ré-outiller la métropole logistique par l'échange convivial/

A partir de la transformation d'un entrepôt du port en espace marin d'accueil et d'accompagnement pour les populations précarisées, le projet de complémentarité des interventions étudiera les effets induits sur la ville et le paysage de l'estuaire.

Il proposera les échéances de réalisation à moyen et long terme, la chronologie et les moyens de cet aménagement.

Il illustrera l'aboutissement des choix d'urbanisme portuaire, en particulier par le cahier des charges du phasage du programme urbain et paysager dans la durée, en vue de son introduction dans le contexte opérationnel de la ville.

NOTA GENERAL POUR LES 3 CANDIDATS

Il est demandé à chaque candidat finaliste de formaliser en introduction du rapport de présentation une note de quelques lignes précisant l'objectif, la question urbaine d'actualité traitée et les enjeux thématiques de leur contribution.

PRESTATIONS COMMUNES AUX CANDIDATS DU 3° DEGRE FINAL

Il est rappelé que le Prix Tony GARNIER évalue un projet dont le programme, négocié avec le Jury, prolonge une étude antérieure et la développe sur un secteur urbain clairement délimité, pour apporter une solution, une stratégie d'aménagement et les moyens de réaliser une réponse à une question urbaine d'actualité.

Une démarche est donc nécessaire entre le travail antérieur présenté et la prestation correspondant au Prix d'urbanisme. A partir de l'exercice précédent et de la précision de la problématique d'actualité traitée, quelle réponse peut être développée pour une solution formelle, des moyens de mise en oeuvre et une stratégie d'intervention opérationnelle (scénarios, modes opératoires et conditions de réalisation).

1. Le projet comportera

- Un rapport de présentation illustré (format A4) avec nom et adresse. Note d'analyse détaillée du site d'étude et de son contexte. Explication du programme et de la justification de son évolution par rapport aux contraintes urbaines et architecturales. Description du montage opérationnel et de l'ordonnancement de l'aménagement.
- Le projet: 2 (à 3) panneaux (rigides) au maximum, format A0, synthétisant l'ensemble des objectifs, propositions et interventions. Tous les éléments complémentaires nécessaires à la compréhension seront présentés sur feuilles d'album sur table, ou par vidéo-projection (clé Usb ou matériel à vérifier avant le début de la séance).

2. En vue de la publication et de la diffusion des résultats du Prix

Il est demandé aux candidats de remettre lors de la séance un document (abstract) de format A4 de deux pages maximum présentant de manière synthétique et visuelle le résumé de la proposition et l'illustration principale du projet (le document comportera le titre de l'étude, le nom et l'adresse des auteurs, ainsi que quelques notes ou légendes signifiantes). (fiche de presse)

ORDRE DE PASSAGE DU JURY DU 3° DEGRE

Jeudi 26 Mars 2026

Lieu: Académie d'architecture. 9 place des Vosges. 75004 Paris
Porche d'entrée: sonner interphone Académie, tableau du bas
Porte vitrée de gauche sur cour, code 68 A 74
Petite salle du rez de chaussée : attente secrétariat 1° étage

- 9h 30 - Installation du Jury
- 10h - Octave BONNARD
- 11h - Baptiste BOUCHEZ et Julien CARTON
- 12h - Victor DUCASTEL
- 13h - Délibération du Jury

Paris, le 23 Janvier 2026
B. DE TOURTIER